

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

Réserve
au
Moniteur
belge



25097715

16 JUN 2025

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

Greffe

N° de l'acte :
Nom

408 002 982

Nature
du acte

Aide à l'enfance administration

Forme juridique

association sans but lucratif

Adresse de l'association

Avenue des Muguets, 10 à 1341 Cérroux-Mousty

Objet de l'acte : Nomination au CA

Le 25 juin 2025 à 20h00 à Ottignies, s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de l'Association sans but lucratif « Aide à l'enfance administration », en suite des convocations adressées le 26 mai 2025 par email.

La séance est présidée par Mr Eric JANSSENS qui désigne comme secrétaire
Mr Thierry VERDEYEN, qui accepte.

Sont présents ou représentés les membres ayant signé la liste de présences.

Lecture est donnée de l'ordre du jour de la présente assemblée qui comporte les points suivants :

- 1) Nomination des administrateurs
- 2) Rapport d'activité 2024
- 2) Examen et approbation du bilan et du compte de résultats arrêtés au 31 décembre 2024
- 3) Examen et approbation du budget de l'année 2025
- 4) Décharge aux administrateurs
- 5) Divers

L'assemblée se déclare régulièrement convoquée, valablement constituée et habilitée à statuer sur les objets portés à l'ordre du jour.

L'assemblée, après avoir entendu l'exposé du président, décide de nommer en qualité d'administrateur(s) de l'association, pour une durée de 4 ans :

- Monsieur Etienne BERREWAERTS
- Monsieur Alain VAN HEMELRYCK
- Monsieur ERIC JANSSENS

Cette nomination est acceptée par les intéressé(e)s, qui déclarent ne pas se trouver dans un cas d'incompatibilité ou d'interdiction prévu par la loi.

Résultat du vote :

Pour : Unanimité - Contre : 0 - Abstention : 0

La résolution est adoptée à la majorité.

Eric Janssens
Président